

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE : 24 mars 2022

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Objectifs du DOB

- Informer sur la situation financière
- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité

Le rapport présente les points suivants :

1. Le contexte général avec :

- Le contexte juridique
- Le contexte économique national
- Les compétences de la collectivité

2. Pour chaque budget : les tendances budgétaires et les grandes orientations avec les engagements pluriannuels
3. La gestion de l'endettement et la structure de la dette
4. La fiscalité
5. La structure et l'évolution des effectifs et des principaux postes de dépenses

- Etape obligatoire dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif
- Rapport envoyé au minimum cinq jours francs avant la tenue du conseil
- Rapport donnant lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique et relaté dans un compte rendu de séance transmis aux communes membres
- Puis mise à disposition du public au siège et mise en ligne sur le site internet

Nouveaux statuts

Arrêté préfectoral du 14/06/2021 : Voirie intra-muros gérée par les communes. Voirie extra-muros gérée par la CCHS. Possibilité de versement de fonds de concours par la CCHS pour les travaux de voirie intra-muros.

Arrêté préfectoral du 22/06/2021 : Prise de compétence mobilité à compter de juillet 2021

Les grandes lignes

GEMAPI : Instauration de **la taxe GEMAPI** en 2021

Arrêt de projet du PLUI

Etudes Canal Seine Nord Europe

Poursuite de l'aménagement de la zone de la Croisette

Projet scientifique, culturel, éducatif et social

Médiation numérique itinérante

Poursuite de l'OPAH

Etude / extension du siège de la CCHS

Elaboration d'un Projet de Territoire communautaire

La CCHS est un EPCI à fiscalité propre qui dispose :

- d'un budget principal, élaboré par compétences,
- de cinq budgets annexes, service public industriel et commercial :
 - Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)
 - Aéroport (*)
 - Village artisanal (*)
 - Centre Equestre (*)
 - Tiers Lieu Numérique(*) avec autonomie financière
- d'un budget annexe (*), service public administratif, pour la construction et gestion du Centre Aquatique,
- d'un budget annexe (*)« Lotissement » pour l'opération FLODOR

(*) assujetti à TVA

II LES BUDGETS ANNEXES

DOB 2022

50 communes sur 60 concernées par le service
Pas de dette

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2021 : 218 928 €

Fonctionnement :	195 854 €
Investissement :	23 074 €

Aucun reste à réaliser 2021

- ▶ Pas de besoin de financement de la section d'investissement

FONCTIONNEMENT

Il est proposé de maintenir :

- la redevance à 16.05€ TTC/compteur/an (proposer 10 € en 2023)
- le diagnostic vente à 100€ TTC/contrôle,
- le contrôle conception et réalisation en zonage assainissement collectif à 160 € TTC
- la vérification de la mise en conformité du système d'assainissement dans le délai d'un an après l'acte de vente, facturée 320€

Investissement projeté en 2022

- Acquisition de deux PC portables

Orientations budgétaires

- *Dans la continuité*
- *Forfait des frais administratifs à rembourser au budget principal : le passer de 7 000 € à 10 000 €*
- *Budget autonome qui s'équilibre*

Pas de dette

Investissements 2021 :

. Marquage au sol	20 K€
. Assainissement pavillon	6 K€
. Extincteurs parking avions	0,6 K€

Aucun reste à réaliser 2021

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2021 : 797 655 €

Fonctionnement :	780 957 €
Investissement :	16 698 €

► *Pas de besoin de financement de la section d'investissement*

Prévisions 2022

- | | |
|------------------------------------------|-----------|
| - Remise en état de la piste | 200 000 € |
| - Hangar avions | 120 000 € |
| - Etude globale / Aménagement du site | 10 000 € |
| - Réfection porte hangar para | 6 000 € |
| - Implantation puits / station épuration | 4 000 € |
| - Modification sanitaires existants | 4 000 € |
| - Pose clôture / parking avions | 3 000 € |
| - Suppression marche voie A | 2 600 € |
| - Signalétique | 1 000 € |
- ***Forfait des frais administratifs à rembourser au budget principal : le passer de 7 000 € à 10 000 €***

Orientations budgétaires

- Entretien des bâtiments et la piste pour assurer la pérennité des équipements et garantir une bonne utilisation pour les occupants,**
 - Développer d'autres activités en liaison avec les occupants actuels, voire l'ouvrir à de nouveaux locataires,**
 - Maîtriser les dépenses d'investissement, afin de maintenir la capacité d'autofinancement pour effectuer des travaux neufs sur la piste en cas de besoin.**
- Budget autonome qui s'équilibre**

Occupation du site : 67% des cellules au 31/12/2021 (lots 4, 7, 10, 11 et 12 libres : 300 m² environ sur 800)

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2021 : - 172 059 €

Fonctionnement :	- 34 676 €
Investissement :	- 137 383 €

Prévisions 2022

Vente en cours d'un terrain derrière le village artisanal (13 € du m²) soit 50 000 €

Clôture séparative en cas de vente (6 000 €)

Orientations budgétaires :

- **Emprunt sur 15 ans (dernière échéance le 15/08/2027). Capital restant dû au 01/01/2022 = 192 K€.**
- **A taux d'occupation à 100%, les loyers couvriront le remboursement de capital à l'exercice 2022**
- **Le budget ne peut pas s'équilibrer à court terme**
- **À l'échéance de l'emprunt en 2027, il faudra attendre 5 à 6 ans pour trouver l'équilibre de ce budget**

Délégation : Ecurie Rodriguez Debray – Contrat de concession de 12 ans maxi à compter du 01/09/2020.

Montant prévisionnel de l'opération à terme 3 072 k€ HT

Reste à charge CCHS : 685 393 € hors emprunt couvert par le loyer

<u>Dépenses :</u>	Terrains	126 590 €
	Construction	2 714 464 €
	Parking	140 458 €
	Accès trottoirs	36 192 €
	Eclairage parking+carrière	13 500 €
	Petits équipements	13 425 €
	Aménagement paysager	9 000 €
	Cabine jury et électric.	8 000 €
	Renforcement noue	6 000 €
	Mobilier salle formation	2 153 €
	Signalétique	2 500 €

<u>Recettes :</u>	DETR	281 189 €
	Région	864 796 €
	CIDT	640 904 €
	Emprunt	600 000 €
	Subvention CCHS	530 837 €
	Apport complémentaire 2022	154 556 €
	<i>dont 110 000 € de RAR</i>	

A noter / exercice 2021 :

Perception d'une dotation de l'Etat / crise sanitaire : 1 072 811 €

<u>Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2021</u>	1 009 371€
Fonctionnement:	1 094 168 €
Investissement :	- 84 797 €

Restes à réaliser :

En dépenses :

- Constructions et installations	22 000 €
- Aménagement paysager	9 000 €
- Signalétique (panneaux)	1 500 €

En recettes : Apport du budget principal 110 000 €

Prévisions 2022

En autorisation de dépenses d'investissement caisson lumineux (4 000 €)

- Création cabine jury et alim. électrique	8 000 €
- Modification Noue	6 000 €
- Eclairage parking	6 000 €
- Signalétique entrée de site	1 000 €

Orientations budgétaires

- Le loyer couvre les échéances d'emprunt
- Surloyer éventuel / travaux complémentaires
- Apport complémentaire nécessaire de 44 556 € pour équilibrer l'opération (en plus des 110 000 € inscrits en RAR)

Création du budget annexe autonome en 2021.

Le Tiers Lieu Numérique a ouvert ses portes au public en juin 2021

Dépenses d'investissement : 528 K€

Reste à charge HT CCHS : 164 582 €

	Prévisionnel	REEL HT	RAR
ACQUISITION	230 000 €	219 597 €	
TRAVAUX ET MAITRISE D'ŒUVRE	163 614 €	230 249 €	1 828,00 €
MATERIEL	54 000 €	73 440 €	
LOGICIELS		3 259 €	
Sous-totaux	447 614 €	526 545 €	1 828 €
TOTAL		528 373 €	

Recettes d'investissement : 363 791 € (DSIL, DETR, Région)

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2021 : 104 256 €

Fonctionnement :	363 768 €
Investissement :	- 259 512 €

Dont en recettes de fonctionnement, la subvention du budget principal de la CCHS à hauteur de 379 522 €.

Restes à réaliser :

En dépenses :

- Travaux 1 828 €

En recettes :

- Soldes subventions 96 758 €

Prévisions 2022

- Embauche d'un second conseiller numérique
- Année complète / fonctionnement
- Investissements pour les projets « hors les murs » et « lumière en Haute-Somme » : 10 800 € HT

Prévisions 2022

- En termes de travaux :
 - . Tvx sur bâtiment : 4 000 €
 - . Signalétique : 1 600 €
 - . Chargeur VE : 4 000 €
 - . Extracteur poussière : 1 500 €

Orientations budgétaires

- Développer les activités au sein du Tiers Lieu Numérique pour le rendre plus attractif
- Développer des partenariats pour aller au plus près des publics plus ciblés
- Rendre mobile une partie des services afin de toucher les personnes rencontrant des problèmes de mobilité et afin de promouvoir les services du Tiers Lieu.

Le budget annexe, qui est autonome, devra faire appel en cours d'année à un apport du budget principal. La gestion de la collectivité en tiendra compte dans sa compétence « Soutien à l'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ».

Rappel :

Procédure judiciaire Lot 3 – Gros Œuvre – Eiffage terminée.

. Provision en 2019 de 1 213 K€

. Versement en 2020 à Eiffage d'une avance sur réclamations de 588 K€

. Perception d'une somme de 1 091 K€ à créditer en 2022.

Montant total opération : 9 143K€

Le financement :

- CNDS	600 K€
- Conseil Départemental	1 500 K€
- Conseil Régional	1 500 K€
- Emprunt	4 350 K€
- FONDS PROPRES pour équilibrer	1 193 K€

Le bilan de l'opération sera effectué lors de la livraison à soi-même, prévue en 2022.

Dettes : deux emprunts réalisés en 2012 = 4 350 000 €
Annuité : 397 969 € à échéance 2028

Déficit de fonctionnement (hors remboursement dette) :

2018 : 510 600 € (02 Somme)

2019 : 532 325 €

2020 : 629 502 €

2021 : 500 702 € (à moduler, **estimation** 550 K€)

Investissements 2021 :

Mobilier : 496€

Défibrillateur : 1 254€

Divers Equipements : 2 393€

Tondeuse : 3 973€

Remplacement système alarme incendie : 18 672€

Résultat de clôture : 15 708 €

Fonctionnement : 315 903 €

Investissement : - 300 195 €

Restes à réaliser :

En dépenses :

- Litiges 11 100 €

- Petits équipements 4 500 €

Le budget annexe s'équilibre par un apport du budget principal (925 901 € en 2021)

Orientations budgétaires :

- **Maîtriser les dépenses, développer les activités et assurer la promotion de l'équipement.**
- **Exceptionnellement : pas d'apport du budget principal en 2022 pour équilibrer le budget annexe.**

Prévisions 2022**➔ Equipements projetés / activités et aménagements : 15 729 €**

- Matériel / évènementiels
- Matériel pédagogique
- Stores locaux administratifs
- Renouvellement bains de soleil
- Salon espace détente
- Tablette + abt type « spotify »

→ Sécurité / Règlementation : 16 500 €

- Remplacement lampes UV déchloramineurs
- Filet anti chutes toboggan
- Rampe sécurité bassin ludique
- Miroir de sécurité
- Réfection toboggan

→ Aménagement des extérieurs : 42 800 €

- Aménagement paysager
- Terrasse extérieure
- 2 tables pique-nique
- Table ping-pong extérieure
- Filet Beach volley + lignes

→ Mise en place du tri sélectif : 2 000 €

Budget annexe "Lotissement", pour l'opération "Acquisition de la Friche Flodor, réhabilitation et cession de parcelles viabilisées » - zone de la Croisette

Dépenses 2021 : 396 047 €

- Désamiantage	159 676 €
- Démolition	68 914 €
- MOE	61 041 €
- Reconnaissance réseaux	60 982 €
- Dépollution	27 408 €
- Les études Amiante et pollution	15 043 €
- Evaluation environnementale des sols anciens	1 975 €
- Frais d'avocat / Ecofrost	1 008 €

➡ Rappel du budget total prévisionnel / l'opération : 7 169 952 €

➡ Montant des marchés signés au 31/12/2021: 1 822 875 €

Subventions pour la tranche 1 et les études environnementales

1. Subvention Contrat de ruralité, Etat FSIL 2019 :

Arrêté attributif du 1^{er} octobre 2019

Subvention : 50% de 652 000€ HT, soit 326 000€

2. Subvention Conseil Régional :

Fonds de redynamisation rurale sollicité

Subvention : 50 % de 864 314€ HT, soit 432 157€

3. Subvention Contrat de ruralité, Etat FSIL 2020

Subvention : 50% de 1 047 846€, soit 523 923€

Résultat cumulé prévisionnel de clôture de l'exercice 2021 : -359 837 €

Fonctionnement :	+193 288 €
Investissement :	-553 125 €

Orientations Budgétaires**Poursuite des marchés engagés**

- **1^{ère} tranche.**
- Consultations 2022 pour :
 - . désamiantage sur l'ensemble des réseaux
 - . dépollution de terre (hydrocarbure)
 - . démolition de fondations anciennes.

Il est envisagé une enveloppe de 1 000 000 €.

Il reste à obtenir un solde de 73 183€ en subvention.

- **2ème tranche**

- Aménagement (VRD, branchements réseaux) : environ 2.9 millions.
- Prestation intellectuelle portant sur le plan de gestion remblais déblais.

Le montant des crédits à réserver en 2022 pour la 2^{ème} tranche est estimé à 3 000 000 € environ. Il reste à obtenir 366 746€ en subvention.

En termes de recettes / 2^{ème} tranche :

- Attente retour de la Région quant à ses nouvelles orientations / PRADET
- Le budget principal viendra équilibrer le budget Flodor dans le cadre de ses compétences développement économique et ZAE.
- Pour mémoire : cession d'une partie des terrains à une entreprise, à un prix annoncé de 25 € du m² . (Attente confirmation des Domaines)

II-5 LE BUDGET PRINCIPAL

DOB 2022

Montants TTC

Section de fonctionnement

Variation 2020/2021

- Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 19 % (12 502 K€ en 2020 et 14 862 K€ en 2021)
- Augmentation des dépenses de gestion courante de 17 %
- Stabilité des charges à caractère général et de la structure des dépenses réelles.
- Augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 11,6 % (15 781 K€ en 2020 et 17 617 K€ en 2021).

Section d'investissement

Dépenses réelles 2021 (TTC)

Investissement 2020 : 5 742 400 € (dont 606 056 capital emprunt)

Investissement 2021 : 3 543 134 € (dont 597 853 capital emprunt)

Répartition :

	Nature	Montants
ADM	Divers matériels et Aménagements	19 K€
TECH	Dont matériel pour 27 K€	33 K€
EP	Documents d'urbanisme	109 K€
EDE	Atelier d'insertion – Savoir Fer	122 K€
GEND	Construction	337 K€
GEND	Réhabilitation des logements à Péronne	19 K€
AB	Toiture	12 K€

Section d'investissement

	Nature	Montants
Gymnases	Divers travaux	26 K€
OM	Dont conteneurs pour 40 K€	44 K€
DECH	Dont Sailly pour 380 K€ et Mont St Qu. Pour 179 K€	603 K€
Voirie	Travaux neufs	256 K€
	Opérations pour compte de tiers	1 187 K€
NUM	Equipements Numériques de Travail	121 K€

Résultat prévisionnel de clôture de l'exercice 2021 : 9 118 570 €

(2020 : 6 748 K€ - 2019 : 6 775 K€ - 2018 : 13 172K€ - 2017 : 6 583 K€)

Investissement :	- 40 375 €
Fonctionnement :	+ 9 228 945 €

Restes à réaliser :

<u>Dépenses :</u>	2 674 412 €
<u>Recettes :</u>	<u>2 076 874 €</u>
Solde :	- 597 538 €

Le besoin de financement de la section d'investissement (638 K€) sera couvert par l'excédent de fonctionnement.

Il restera un excédent global de fonctionnement de 8 591K€

Nouvelles mesures au BP 2022

Evolutions / cotisations et subventions

Subventions :

Nouveau partenariat avec la CCI / Tiers Lieu : 2 850 €

Proposition d'un crédit pour manifestations intercommunales : 25 300 €

dont	Cygne des Temps	6 000 €
	Sortie culturelle scolaire	5 000 €
	Course Cycliste Hauts de France	5 000 €
	Cecil Healy	1 600 €
	Association Piper Longueval	1 200 €
	Fête du bois à Brie	1 000 €
	Longue paume Biaches - Coupe Cassel	500 €

Proposition :

- . Définir les règles de dépôt des demandes de subvention (avec calendrier)
- . Donner délégation au Président / octroi des subventions pour les manifestations intercommunales, dans la limite de l'enveloppe annuelle déterminée et sur proposition de la commission culture.

Soutien à l'Ukraine:

15 000 €

Evolutions / cotisations et subventions

Subventions :

Modification exceptionnelle à l'exercice 2022 de l'octroi des subventions aux écoles de musique

Initiative Somme : augmenter l'enveloppe de la part variable de 7 000€ à 10 000€

Augmentation des prix unitaires pour le calcul des subventions aux Services à la Personne mais toujours dans l'enveloppe des 43 000 €

Reconduction ou conforme aux engagements préalablement pris pour les autres organismes

FONCTIONNEMENT :

- Accès à un outil de prospective budgétaire et financière (4 290 € annuels)
- Diagnostic des risques psychosociaux et réalisation du plan d'action (8 266 €)

INVESTISSEMENT :

En restes à réaliser :

- | | |
|------------------------------------------------|----------|
| - Volets | 33 700 € |
| - Matériel / formation 1 ^{er} secours | 1 526 € |

En autorisation de programme :

- | | |
|-------------------------------|----------|
| - Etudes / extension du siège | 82 000 € |
|-------------------------------|----------|

A envisager en 2022 :

- **Nouveau serveur**
- **Modification téléphonie**
- **Renouvellement d'une partie du parc informatique en PC portables**

TRAVAUX PROJETES SUR BATIMENTS ADMINISTRATIFS :

- Extension siège : 958 102 €
- Chaufferie (chaudière) : 48 000 €
- Coffret chargeur VE : 1 200 €

TRAVAUX PROJETES SUR LOCATIONS :

- ADMR (syst anti-pigeons) 1 200 €
- Logements Roisel (cage escalier) 4 320 €
- Logement Péronne (réhabilitation) 14 400 €

FONCTIONNEMENT

→ Continuité

INVESTISSEMENT

En restes à réaliser :

- Gouttières du nouveau bâtiment	4 100 €
- Caisse divers matériels	935 €

A envisager en 2022 : 72 360 €

- Véhicule Fourgon	60 000 €
- 50 barrières	6 000 €
- Informatique	1 680 €
- Matériel électroportatif	1 440 €
- Motobineuse	1 020 €
- Souffleur + taille haie	1 680 €
- Bétonnière	540 €

+ Etude/ structure bâtiment face au TLN : 3 600 €

INVESTISSEMENT – Documents d'urbanisme

- RAR / poursuite **PLUI** : 251 K€ dont étude complémentaire au PLUI / schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Prévisions 2022

Compétence Eau et Assainissement :

- . Transfert de compétence obligatoire au 01/01/2026
- . Etat des lieux sur le territoire de la CCHS réalisé avec l'AMEVA en 2020.

Il est proposé de reprendre les études dès 2022 et le cas échéant de signer une nouvelle convention avec l'AMEVA (AMO).

Zone d'activités économiques

2022 : Réflexion sur le transfert de la taxe d'aménagement des zones d'activités à la CCHS et de la taxe locale sur la publicité extérieure dans les ZA.

FISAC

Propositions pour 2022

- Reste à charge / animation	6 100 €
- Frais divers, promotion, bilan	10 000 €
- Aides directes aux artisans/commerçants	<u>39 450 €</u>
	55 550 €

Projections 2023 (si prolongation de délai accordée par l'Etat) :

- 39 450 € d'aides directes
- 15 285 € d'actions (promotion, bilan..)
- 6 100 € d'ingénierie

FONCTIONNEMENT

Convention Conseil Régional

Aides complémentaires aux entreprises

Proposition 50 000€

Etudes dimensionnement / ports intérieurs Canal Seine Nord

Adhésion au groupement de commandes de la Région

Coût prévisionnel → 446 296€ de reste à charge pour la CCHS

(mission M.oeuvre abandonnée/ raccordement ferroviaire : 344 527 €)

2021 → 56 098 €

2022 → 140 000 €

2023 → 160 000 €

2024 → 90 198 €

Chantier Canal SNE : Port de plaisance et escale de croisière à Allaines

- Dépôt d'une demande de financement pour le lancement d'une étude de faisabilité du projet de port de plaisance et d'escale de croisière à Allaines.

Aménagement d'un atelier d'insertion

Bail avec l'association Savoir Fer pour une durée de 9 ans à compter du 01/07/2021

Récapitulatif de l'opération : 219 246 €

Maîtrise d'oeuvre pour 11 702 € TTC

Travaux pour 207 544 € TTC

Subvention contrat de ruralité : 128 307 €

Le reste à charge pour la CCHS : 90 939 € TTC

INVESTISSEMENT :

En restes à réaliser :

Dépenses pour 2 000 €

Recettes pour 43 500 €

Prestataire de services : L'Hacienda (nouveau marché depuis nov. 2021)

Fonctionnement 2022

Continuité

Investissement 2022

Restes à réaliser 2021 en dépenses :

Réfection des portes métalliques pour 17 K€

Propositions pour 2022

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| - Modification du tableau électrique | 2 400 € |
| - Diagnostic pour entrée | 600 € |

OMR

Collecte toutes les deux semaines dans chaque commune sauf Péronne et Doingt- Flamicourt (chaque semaine)

Continuité en 2022

Restes à réaliser 2021

Dépenses :

- Conteneurs	19 500 €
- Camions BOM	270 000 €
- Bacs de rétention	3 767 €

TRI

INVESTISSEMENT

Marché global de 4 ans notifié le 10/09/2021 pour un montant de 212 K€ HT

Restes à réaliser 2021

Dépenses : Achat PAV pour 82 000 €

OM/ TRI

Orientations 2022

- Suppression quai de transfert / flux bleu à Nurlu
- Réorganisation des tournées de collectes sur Péronne
- Développement de la communication (ambassadeur, journal, réunions publiques, rencontres.....)
- Règlement de collecte
- Expérimentation d'une collecte hebdomadaire sur une partie du territoire
- Réflexion collecte biodéchets
- Autres pistes de réflexions : Redevance spéciale, nouvelles filières films plastiques, polystyrène..).

OM/TRI

Prévisions Investissements 2022

Déclassement et vente d'une ancienne BOM et de l'Ampliroll.

OM

- Gerbeur transpal	6 000 €
- Karcher	9 600 €
- Changement Racks	6 000 €

Prévention déchets : 168 000 €

- 40 PAV	84 000 €
- Véhicule électrique ambassadeur	30 000 €
- Composteurs	12 000 €
- Dalle béton / PAV	12 000 €
- Petits matériels publicitaires	6 000 €
- Guide de tri – Journal Environnement	6 000 €
- Opération amiante	6 000 €
- Flocage 2 camions BOM	4 800 €
- Matériel informatique ambassadeur	3 000 €
- Etiquettes bacs et consignes	3 000 €
- Communication opération spécifique	1 200 €

DECHETTERIES

INVESTISSEMENT

Restes à réaliser 2021 :

En dépenses : 171 608 €

- Travaux mise aux normes déchetteries (8% des RAR)
- Construction d'une déchetterie à Saily (36 % des RAR)
- Travaux de mise aux normes / Route d'Athènes (6 % des RAR)
- Travaux divers de sécurité (38 % des RAR)
- Acquisition véhicule électrique (12 % des RAR)

En recettes : 210 475 €

- DETR : 74 % des RAR
- DSIL : 26% des RAR

Orientations 2022

- Finaliser la signalétique des flux
- Etude pour travaux sur déchetteries
- Réflexion / mise en place d'une zone de réemploi en déchetterie

DECHETTERIES

Prévisions 2022

Achats communs : 7 720 €

Cartes accès déchetteries ,vérification décanteurs déshuileurs, manches télescopiques, sableuses, balais.

Déchetterie Mont Saint Quentin : 71 580 €

- | | |
|----------------------------------------|----------|
| - Modification entrée du local gardien | 4 200 € |
| - JCB d'occasion | 60 000 € |
| - Travaux entretien et de sécurité | 7 380 € |

Déchetterie La Chapelette : 26 160 €

- | | |
|------------------------------------|----------|
| - Accompagnement / projet global | 24 000 € |
| - Couverture fermeture / cases D3E | 1 440 € |
| - ECOPAD | 720 € |

Déchetterie ROISEL : 42 600 €

- | | |
|----------------------------------|----------|
| - Accompagnement / projet global | 24 000 € |
| - Location packmat | 12 000 € |
| - Création local D3E | 6 600 € |

DECHETTERIES

Prévisions 2022

Déchetterie Saily-Saillisel : 9 840 €

- Aménagement paysager	7 200 €
- Travaux entretien et de sécurité	2 040 €
- Achat vestiaire	600 €

3.1.5 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

DOB 2022

En 2021, instauration de la taxe GEMAPI

Prévisions 2022

Lisser sur 20 ans le programme d'actions « Gemapienne » proposé par l'AMEVA.

Coût total évalué à 11 863 878 € (reste à charge de 7 973 894 € financé au travers de la taxe et du budget principal).

Programme annuel = 420 000 € financés comme suit :

- Produit fiscal annuel : 220 000 €
- Budget général (recettes issues de la fiscalité éolienne) : 200 000 €

Prise de compétence « mobilité en 2021 »

Prévisions 2022

Marché « transport urbain – ville de Péronne » avec la société
PERDIGEON

A compter du 01/01/2022, reconductible 3 x1 an

Montant : 114 K€ / an

→ Chemins de randonnée

FONCTIONNEMENT

Continuité

INVESTISSEMENT

Nature en chemins ou 1 million d'arbres : 5 000 €

OPAH

Coût prévisionnel suivi animation sur 5 ans 441 354 € TTC

Recettes ANAH :

Suivi animation 35 % sur la part fixe

Financement forfaitaire au dossier pour la part variable

Recettes Terre de Picardie :

35 % du reste à charge pour le suivi-animation

100 % des dossiers facturés relatifs au territoire de TDP.

Etat d'avancement au 31/12/2021 :

- | | |
|------------------------------------------|--------|
| - Règlement au prestataire (2020-2021) : | 105 K€ |
| - Versement aides directes aux privés : | 16 K€ |

Prévisions 2022 :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| - Règlement au prestataire : | 90 K€ |
| - Aides directes : | 100 K€ |
| - Reste à charge prévisionnel : | 124 K€ |

- | | |
|-----------------------------|-------|
| - Caisse d'avance 2022 / PO | 50 K€ |
|-----------------------------|-------|

Prévisions 2022

- **Maintien des personnes à domicile** : continuité = 43 000 € à répartir

Proposition de valoriser la subvention unitaire / repas de 1,5€ à 1,6€ et horaire de 0,06€ à 0,08€ à enveloppe constante.

- **Dépenses MARPA :**

. Portes-fenêtres logements vétustes	54 000 €
. Reprises terrasses	12 900 €
. Accessibilité PMR	2 160 €

- **Etude PEP 80** en cours dans le cadre d'un diagnostic territorial Enfance Jeunesse pour 25 000€ TTC (subvention CAF perçue à l'exercice 2019 de 19 872€)

Nouvelle gendarmerie - Bâtiment et 22 logements

Terrain : 108 K€
Coût prévisionnel : 8 633 K€

Subventions :

Etat	978 K€
CIDT Etudes	101 K€
DSIPL	600 K€
Emprunt réalisé :	6 440 K€

Restes à réaliser en dépenses : 7 000 €

Les loyers couvrent l'échéance d'emprunt.

Prévisions 2022 : 28 800 €

- Portail familles + 1 candélabre 24 000 €
- Réfections des sols + SDB 2 logements restants 4 800 €

Gendarmerie de Roisel

Restes à réaliser en dépenses : 5 745 €

Prévisions 2022 : 48 240 €

- Rampe + 2 escaliers	28 800 €
- Radiateurs	7 800 €
- VMC brigade et cellule	3 000 €
- WC antivandalisme	1 440 €

GENDARMERIE: Compétence autonome

Ecoles de danse, de musique :

→ Continuité

- Aide au fonctionnement des écoles de danse : 7 500 €
- Aide au fonctionnement des écoles de musique :
A l'exercice 2022, sans conditions:
 - . Ecole de Péronne : 68 000 €
 - . Ecole Epehy : 30 000 €
 - . Ecole 4C : 12 000 €
- Stage musique Roisel : 15 000 €
- Subventions complémentaires 2021 / maxi alloué :
 - . Ecole de Péronne : 400 €
 - . Ecole Epehy : 14 400 €
 - . Ecole 4C : 5 600 €
- Réflexion sur la mutualisation des écoles de musique

Soutien aux NTIC

→ Prévoir subvention au budget du Tiers Lieu Numérique en cours ou en fin d'exercice

Réflexion sur le pôle culturel Intercommunal

→ Etude pour la réalisation d'un projet culturel, scientifique, éducatif et social et étude de programmation pour un montant prévisionnel de 30 000 €.

GYMNASES**Restes à réaliser en dépenses : 229 K€**

- Gymnase St Denis : 45 % des RAR
- Gymnases des Remparts : 39 % des RAR
- Gymnase Béranger : 15 % des RAR
- Gymnase de Roisel : 1% des RAR

Restes à réaliser en recettes : 147 K€ (A.N.S.)**Prévisions 2022 :**

- **Etudes « salle de sports Combles » et mission de maîtrise d'oeuvre** **240 000 €**
- **Gymnase St Denis :** **66 600 €**
 - . Etude / accès public PMR+façade 36 000 €
 - . Autolaveuse 18 000 €
 - . Electricité, aérotherme, douche 8 400 €
 - . Petit matériel scolaire 1 800 €
 - . Mise en place tri sélectif 2 400 €

- Gymnase Béranger :	
. Réhabilitation chauffage vestiaires	
. Mise en place tri sélectif	2 400 €
- Gymnase des Remparts :	341 400 €
. Toiture	336 000 €
. Matériel scolaire + tapis	3 000 €
. Mise en place tri sélectif	2 400 €
- Gymnase Roisel :	143 200 €
. Sols sportifs	84 000 €
. Raccordement gaz de ville	24 000 €
. Baie vitrée dojo	12 000 €
. Rampe sécurité + coupe feu	7 700 €
. Local garage	6 000 €
. Ravalement pignon	3 000 €
. Matériel scolaire + tableaux blancs	2 000 €
. Souffleur + débroussailleur	1 150 €
. Composteur plaques béton	960 €
. Mise en place tri sélectif	2 400 €

Marché de maîtrise d'œuvre : ECAA, Pascal GRONIER

A compter du 01/01/2022, reconductible 3 fois, 120K€ HT/an maximum

FONCTIONNEMENT

Entretien : 920 000€ TTC maximum

INVESTISSEMENT

Nouveau marché notifié le 19/08/2021 : Eiffage.

Travaux maximum: 1 780K€ HT/an - Reconductible 2 fois

Restes à réaliser

- TN 2019 : 500 € en dépenses
- TN 2019 – DMO : 0 € en dépenses et 17 097 € en recettes

- TN 2020 : 78 000 € en dépenses
- TN 2020 – DMO : 203 500 € en dépenses et 595 861 en recettes
- TN 2020 – Fonds de concours : 207 000 € en dépenses

- TN 2021 : 35 500 € en dépenses
- TN 2021 – DMO : 203 500 € en dépenses et 806 835 € en recettes
- TN 2021 – Fonds de concours : 254 000 € en dépenses

- TN 2022 : 10 000 € en dépenses
- TN 2022 – DMO : 20 000 €

Recettes attendues : solde des FC des communes sur anciens statuts :
32 200 €

Prévisions 2022 / marché de travaux :

- **Répartition Travaux d'entretien: CCHS 50% - Communes 50%**
- **Travaux neufs 2021: Communes 575 K€ HT**
- **Répartition Travaux neufs 2022: CCHS 300K€ HT – Communes 880K€ HT**

Et réflexion sur la création de cheminements piétons dans les ZA.

SCHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (SDTAN)

2019/2024 :

(délibération 2018/81)

Participation au remboursement d'emprunts contractés par Somme Numérique selon part totale revenant à la CCHS : 2 330 K€

1ères annuités appelées en 2021 : 110 914 €

Prévisions 2022 :

Annuités à hauteur de 111 683 €

Le résultat de clôture 2021 (tous budgets confondus) est estimé à **10 803 K€**

Hors subvention COVID Centre équestre, il passe à 9 730 K€.

7 211 K€ en 2020

7 833 K€ en 2019

14 307 K€ en 2018

7 457 K€ en 2017

L'épargne brute (recettes – dépenses réelles de fonctionnement) ou capacité d'autofinancement brute, est de 4 798 K€ en 2021 (2 642 K€ en 2020). Elle sert au remboursement du capital de la dette et aux nouveaux investissements.

L'épargne nette est de 3 842K€ en 2021 (1 730K€ en 2020).
L'épargne nette est l'épargne disponible pour investir.

Au 01/01/2019, l'encours de la dette est de 12 311K€ et représente quasiment le double de celui au 01/01/2018 (6 541K€). Il est fortement impacté par l'emprunt réalisé pour la construction de la gendarmerie d'un montant 6 440 K€.

Au 01/01/2020, l'encours de la dette est augmenté des emprunts de la ville de Péronne relatifs aux ZAE transférées pour un montant de 322K€.

Au 01/01/2021, il est augmenté par l'emprunt du centre équestre pour 600 000 €.

Au 01/01/2022, l'encours de la dette est de 10 535 311 €.

En 2022, le remboursement annuel sera de 1 236 349 €

L'annuité par habitant est à 44,80€ pour l'exercice 2022 (44,86€ en 2020 ; 32,24€ en 2018), ramenée à 32.08€/hbt en tenant compte des remboursements des loyers Gendarmerie et Pôle Equestre.

Au 01/01/2022, le ratio encours de la dette sur épargne brute est de 2,20 années (2,83 hors fonds COVID Centre Equestre). Le seuil de vigilance est de 10 ans.

IMPOTS ET TAXESPREVISIONS

Depuis 2020 = FPU

- . Taxe foncière (bâti) 3.71%
- . Taxe foncière non bâtie 9.27%
- . CFE Unique 22.22% avec lissage sur 9 ans

Fiscalité Eolienne : Augmentation de 86 K€ prévue du fait de l'ajout du parc du Haut Plateau (14K€ pour les communes)

Dotation de compensation 2022 estimée à 800 773 € (818 738 € en 2020)

Dotation d'intercommunalité 2022 comprise entre 177 643 € et 205 692 € (188 384 € en 2021)

CVAE : 2 229 874 € (1 884 503 € en 2021)

FPIC : Proposition de reversement intégral à la CCHS

Révision forfaitaire des valeurs locatives : 3,4 % en 2022 (0,2% en 2021)

IMPOTS ET TAXES

PROPOSITION

Maintien des taux avec reversement du FPIC

TEOM

	CA 2019	CA 2020	Données 2021
Total des dépenses réelles	2 943 291€	2 537 873	3 231 876
Total des recettes propres (hors TEOM)	418 332€	200 165	184 497
Total TEOM	2 371 777€	2 417 155	2 642 568
Résultat Recettes/dépenses réelles	-153 182€	79 448	-404 811
Dotations amortissements-Subventions	123 390€	103 369	169 898
Dotations amort-Subventions (Régularisation)		206 031	87 627
Solde de la section de fonctionnement	- 276 571€	- 229 952	- 662 336

Evolution 2020/2021 des dépenses réelles :

- Charges à caractère général : + 73K€
(*Etude TRI +32K€, amiante +10K€, carburants +15K€, Assurance +10K€*)
- Charges de personnel : + 68K€
- Charges de gestion courante : + 553K€
(*Contribution SMITOM : +547K€, dont régularisation 2020 191K€*)

TEOM**Orientations 2022**Rappel des recettes TEOM :

2018 : 2 309 630 €

2019 : 2 371 777 €

2020 : 2 417 155 €

2021 : 2 642 568 €

A l'exercice 2021: Taux à : 10,8 % pour les 58 communes, 12,35 % pour Doingt-Flamicourt et 12,74 % pour Péronne.

Pour 2022

Evolution de la contribution SMITOM : + 288 K€ soit 2 202 K€

Evolution des ETP: 20,98 en 2021, 25,18 en 2022

Proposition de maintenir les taux à l'exercice 2022

Charges de personnel (012) :

Description	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévisions CA 2021	BP 2022
Charges de personnel et frais assimilés	2 265 868 €	2 320 129 €	2 293 403 €	2 415 662 €	2 775 000 €

Evolution du personnel depuis 2016 :

Année	Titulaires et Stagiaires	CDI	CDD sur emploi permanent	CDD et autres contrats	TOTAL
2016	41.01 ETP	1 ETP	2.88 ETP	6.22 ETP	51.11 ETP
2017	42.52 ETP	1 ETP	2.06 ETP	6.77 ETP	52.35 ETP
2018	44,97 ETP	1 ETP	3,89 ETP	10,25 ETP	60,11 ETP
2019	44,66 ETP	1 ETP	3,88 ETP	10,97 ETP	60,51 ETP
2020	45.79 ETP	1.37 ETP	4.20 ETP	6.16 ETP	57.52 ETP
2021	45,92 ETP	2 ETP	4.7 ETP	5.52 ETP	58.14 ETP
2022	48,79 ETP	2 ETP	5.67 ETP	11 ETP	67.46 ETP

* ETP : équivalent temps plein

Evolution du personnel par services :

	2021 ETP	2022 ETP	Observations / évolutions
Administration	9	9,49	En 2022 : chargé(e) de communication à temps complet
Equipements sportifs	17,78	20,14	En 2021, moins de remplacements nécessaires du fait des ouvertures restreintes (COVID). En 2022, gardien de gymnase sur année complète, année complète pour un agent absent plusieurs mois en 2021. Maitres nageurs à temps complets
Environnement	20,98	25,18	En 2022 : embauches d'un gardien de déchetterie (ETP), d'un ambassadeur de tri (ETP), de 2 agents Parcours Emploi Compétences (30 h/ouverture déchetterie+ ambassadeur ETP)
Technique	6,72	7,30	En 2022 : adjoint technique à temps complet et embauche / accroissement d'activité
SPANC	2	2	RAS
Tiers Lieu Numérique	1,66	3,35	En 2022 : embauche d'un nouveau conseiller numérique + année complète
TOTAL	58,14	67,46	78

* ETP : équivalent temps plein